REIN ET MALADIES SYSTÉMIQUES SUR LE WEB

(Diplôme Interuniversitaire)
Avec Bordeaux, Paris V et Reims

ANNÉE 2021-2022

- **Objectifs :** L'Objectif du DIU est de connaître les atteintes rénales des manifestations systémiques, acquérir des méthodes diagnostiques et utilisation des examens complémentaires, connaître le choix et les stratégies thérapeutiques dans les atteintes rénales des maladies systémiques.

- **Durée :** 1 an **Nombre de places** : 120

- **Droits à payer :**

  - **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1er DU (si plusieurs DU)**

  En 1ère année : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*350 € ou **450 € ou ***600€)

  - **Si inscription seconde : comme 2ème ou énième DU (car plusieurs DU)**

  En 1ère année : droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (*350 € ou **450 € ou ***600€))

  * 350 € pour les internes des hôpitaux et étudiants étrangers en AFS ou AFSA
  ** 450 € pour les autres candidats
  ***600€) pour les personnes en formation continue

- **Enseignant responsable** :

Pr. B. MOULIN
Service de Néphrologie et Transplantation – Nouvel Hôpital Civil – BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX
☏ 03 69 55 05 11 moulin@unistra.fr

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à Mme Stéphanie BRIGNON, secrétariat du Pr. B. MOULIN par mail : stephanie.brignon@chru-strasbourg.fr

- **Public concerné :**

- les titulaires du Diplôme Français d'Etat de docteur en médecine ;

- les internes en médecine, quelle que soit la filière choisie ;

- les étudiants étrangers résidents.

- **Cours et programme :**

Enseignement théorique, sous forme de cours présentés sur le web. Cet enseignement comportera 104 heures de cours (26 semaines de 4 heures).

Le programme sera communiqué ultérieurement.

- **Examens** :

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'année.
L'admissibilité à l'examen est conditionnée par la présence et l'assiduité du candidat. Cette présence et assiduité sont mesurées par un contrôle continu hebdomadaire sous forme de QCM : 4 QCM par semaine soit 104 au total qui représente 30 % de la note finale.

L'examen ne comporte qu'une seule session écrite d'une durée d'une heure et se déroulant sur le web.
Les candidats sont déclarés admis lorsqu'ils ont obtenu une note au moins égale à la moyenne à l'épreuve d'admission.